

Si l'on considère que le mandat du Ministère concerne en premier lieu la jeunesse non-scolarisée ou descolarisée (n'ayant pas complété l'enseignement primaire) on peut voir que la tendance a été "déviacionniste". De plus, ce programme se trouve faire double emploi avec les programmes de type CERAR.

Avec la mise en place de la réforme de l'enseignement qui va offrir 2 ans supplémentaires d'enseignement primaire ruralisé et soit 3 ans d'enseignement post-primaire rural et artisanal ou 5 ans d'enseignement professionnel, il serait encore moins justifié que le Ministère de la Jeunesse et des Sports continue à concevoir dans le même sens sa mission de formation.

Outre qu'il ne serait pas logique de partager avec le Ministère de l'Education Nationale des moyens dont celui-ci aura le plus urgent besoin (cadres, instructeurs, etc...), ce serait manquer à son obligation particulière vis à vis de la jeunesse qui n'aura pas accès à l'enseignement formel soit qu'elle en ait passé l'âge soit que celui-ci ne puisse encore l'accueillir.

Enfin, la formule des grands centres de formation (100 jeunes ou plus) présente de nombreux problèmes :

- sans internat coûteux, ils ne peuvent servir que les jeunes des secteurs environnants
- lourdeur administrative
- tendance à renforcer le divorce du jeune d'avec son milieu
- difficulté d'accorder effectif et superficie des terres, rythme pédagogiques et rythme agricole ; etc...

Au vu de tous les éléments présentés ci-dessus, je suggère que le rôle du Ministère de la Jeunesse et des Sports dans le domaine de la formation soit conçu comme suit : FORMATION - PRODUCTION - VULGARISATION.

A. FORMATION PROFESSIONNELLE : Elle devra être conçue de la façon suivante:

- a) Formation de base essentiellement pratique
 - b) Offerte en priorité aux jeunes non-scolarisés et descolarisés
 - c) Sous une forme aussi légère (courtes périodes) que possible
 - d) La plus près possible du lieu d'habitation des jeunes (système d'externat à exploiter)
 - e) Liée directement aux possibilités économiques de la région.
- C'est dire, comme suggéré dans le IIe Plan, que cette formation prend sa place au sein des programmes de formation permanente qui se développeront dans les centres communaux et suivant des modèles tels que ceux développés par les CARA.

B. PRODUCTION

D'une manière générale, il ne s'agit pas de substituer un système à un autre mais plutôt de lancer, malgré les réticences au changement des projets véritablement révolutionnaires pour compléter le système dit conventionnel.

Il faut donner aux jeunes une formation complémentaire qui les rende aptes à une meilleure production tant pour la Nation que pour eux-mêmes.

Responsabiliser les jeunes, en faire des moteurs de développement, tels sont les mots d'ordre des responsables chargés de la formation dans les Centres de Formation de la Jeunesse.

S'il est vrai que la formation qu'on veut dispenser ne vise pas uniquement une accumulation encyclopédique de connaissances c'est-à-dire une simple juxtaposition de matières à étudier il est tout aussi indéniable qu'elle cherche avant tout à reconcilier le jeune avec son milieu.

Son but, c'est d'abord l'homme, son épanouissement physique, moral et intellectuel.

Le jeune est un rouage important de la société et comme tel il doit s'intégrer au contexte de la communauté pour pouvoir en être solidaire et responsable à la fois.

L'éducation repose sur un système d'équilibrer nécessaires entre la fonction de chacun et l'intérêt de tous.

La seule question pertinente qui se pose à nous aujourd'hui n'est plus celle d'un dilemme à trancher entre une continuation du système de formation hérité du colonisateur ou son abandon mais celle de trier les éléments de progrès que nous offrent les sociétés avancées pour ne leur emprunter que ce qui est conforme à nos choix de société et que nous sommes capables de prendre en charge et de développer par nous mêmes et pour nous mêmes.

Dès lors, l'établissement et le choix des programmes dans les centres de formation de la jeunesse doivent, tout en s'ouvrant aux apports extérieurs", s'appuyer sur les éléments actualisables des structures anciennes capables de renforcer le sentiment et l'action communautaires qui favorisent l'expression pour le jeune de ses besoins et lui restituent sa responsabilité sociale".

Les colloques de BAMAKO et de NIAMEY, organisés par la CONFEJES en 1979 avaient abouti au constat que "la principale cause d'échec des politiques de jeunesse menées dans la plupart des pays africains a été leur manque d'intégration dans la planification générale du développement".

Donc, d'une manière générale la formation dispensée dans les centres d'éducation extra-scolaire doit tendre à compenser cette lacune.

Or, comme nous l'avons déjà dit dans la première partie de cet exposé les données ont fondamentalement évolué en ce sens que ce ne sera plus l'enseignement qui provoquera le développement mais désormais ce sont les programmes de développement qui définiront les programmes de formation.

Ici il s'agira, à partir des potentialités propres à chaque Centre d'élaborer des projets de formation et de programmes où les actions à caractère économique occuperont une palce de choix.

Voilà pourquoi nous n'avons pas voulu strictement imposer aux Centres de Formation des programmes une formes et ceux qui viennent d'être envoyés doivent servi de référence en vue d'orienter chaque Centre dans la recherche d'une méthodologie adaptée à chaque milieu.

La démarche ainsi préconisée tend à former des jeunes profondément enracinés dans leur milieu et agents responsables et producteurs de développement.

Par ailleurs, le développement global de la communauté implique une participation populaire et plus particulièrement celle des jeunes qui constituent l'avenir de la Nation.

On ne saurait donc envisager des programmes de développement qui ne tiennent compte de ces considérations.

Notre vœu est de voir les jeunes jouer le rôle positif qu'on attend d'eux dans la bataille pour sortir du sous-développement et de la sorte, contribuer à l'émancipation et à la promotion de leur milieu.

Dans cette perspective, c'est chaque jeune qui est appelé à contribuer à l'élaboration de l'avenir.

C. VULGARISATION : Il importe de considérer les aspects ci-après :

- Les structures de la formation doivent s'approcher de la population en évitant au maximum de couper les jeunes de leur milieu de vie où ils devront travailler
- La formation devra nécessairement tenir compte des possibilités locales et s'y adapter et non avoir l'air d'un corps étranger dans son milieu.
- Les connaissances et les techniques acquises par les jeunes au Centre doivent leur permettre de transformer le milieu dans lequel ils vivent.
- Les programmes de formation, d'assistance matérielle et technique et les activités socio-économiques des jeunes formeront un tout. Il est donc recommandé qu'il y ait une formation alternée (Centre - terrain ou atelier) en vue de confronter les connaissances acquises à la réalité.
- Les jeunes devront bien avant la fin de leur formation faire partie, au Centre et sur leur collines, des structures associatives ou à vocation coopérative. Cela permettra de doter les sortants (associés) d'un équipement nécessaire de démarrage, grâce à la triple contribution matérielle de "Centre - Parents - Ministère de la Jeunesse et des Sports".

Enfin, pour réussir cette noble entreprise, "Formation - Production et Vulgarisation" il faudra créer un cadre de concertation tant au niveau local que national entre les planificateurs de l'emploi et les responsables de la formation de la jeunesse afin de programmer la formation professionnelle en tenant compte des débouchés prévisibles ou des structures d'accueil à mettre en place par région.

NOUVELLE POLITIQUE DU MINISTERE EN MATIERE D'ENCADREMENT

Depuis sa création jusqu'à ce jour, le Ministère de la Jeunesse et des Sports n'a jamais travaillé en fonction des problèmes et des aspirations des jeunes dont il a reçu la mission d'animer et d'encadrer dans les activités de production. C'est pour cette raison qu'il a organisé au cours de l'année 1982 des colloques pour écouter les jeunes. La nouvelle politique d'animation et d'encadrement tiendra compte des problèmes réels et des aspirations exprimés par les jeunes dans ces colloques.

Ces problèmes sont nombreux et les principaux sont les suivants :

- L'ignorance
- La pauvreté et la rareté d'emplois rémunérés
- Le surpeuplement
- Le manque d'animation et d'encadrement
- Le manque d'organisation des jeunes et de collaboration entre les jeunes, les parents les techniciens, et les autorités.
- Le manque de moyens d'approvisionnement et de commercialisation des produits des jeunes.
- Le problème financier et d'équipement
- Le problème de sports et loisirs

Les souhaits des jeunes se résument en trois points :

1. Les Jeunes aspirent au "plus-savoir":

apprendre des métiers, se faire alphabétiser, apprendre à mieux élever les animaux et à mieux cultiver en vue d'améliorer leur production en augmentant les produits, recycler les responsables et les gérants de leurs groupements, augmenter le nombre d'encadreurs de la jeunesse, apprendre l'hygiène et la médecine préventive, avoir un bulletin de liaison.

2. Les jeunes aspirent au "plus-avoir" :

avoir des emplois rémunérés pour avoir de l'argent, mieux manger, mieux s'habiller, avoir une habitation confortable.

3. Les jeunes aspirent au "plus-être":

être respectés, faire quelque chose pour la société, être associés aux grandes décisions qui les concernent ou qui concernent la vie de la nation. Ils ne veulent pas rester dans le monde ambigu où les gens instruits voient en eux des délinquants et où les paysans les considèrent comme des déracinés. Ils veulent prouver à tout prix qu'ils peuvent se tirer d'affaires avec un minimum d'aide de l'Etat.

Dans le but de régler ces problèmes et de satisfaire les aspirations de la Jeunesse, le Ministère a décidé d'instaurer la politique suivante en matière d'encadrement.

.../...

Encadrement de la Jeunesse au sein des structures d'animation et de production.

Les structures d'animation et de production les plus appropriées pour "programmer et réaliser l'intégration de la jeunesse dans le cadre du développement national" nous paraissent, et c'est notre orientation que nous ne cessons d'améliorer, être la formation dans ses divers aspects tels que détaillés dans la première mission en matière de jeunesse, ensuite l'encadrement de la jeunesse au sein d'organisation à vocation coopérative dénommées les groupements socio-économiques (G.S.E.) .

Les objectifs de la Mission n°II s'articulent autour de ces G.S.E. que l'on retrouve tant chez les mouvements de jeunesse que chez les jeunes non adhérents à ces mouvements. Nous avons d'ailleurs souligné la constance de ces deux préoccupations dans les différents messages du Chef de l'Etat, lesquelles sont la formation de la jeunesse non scolarisée et son encadrement au sein de coopératives de production, de distribution et de consommation. Ces deux leitmotivs de notre action tendent à ne plus se différencier nettement et nous nous efforçons, comme nous le verrons dans la description de notre III^e Mission traitant de l'intégration des programmes, d'intégrer la formation et l'encadrement dans un unique et vaste programme, bien sûr à plusieurs volets, mais qui s'interpénètrent.

C'est ainsi que nous retrouverons la formation partout, celle des cadres des membres des G.S.E., de jeunes dans les Centres de formation qui accueilleront petit à petit des jeunes issus des G.S.E. et qui s'y réintègrent après leur passage aux Centres de Formation, qui sont appelés à évoluer vers des centres de perfectionnement et de recyclages de la jeunesse. Il est de coutume en de telles circonstances d'exprimer les objectifs en termes d'effectifs à attendre, dans notre cas il s'agit de jeunes à former et à encadrer au sein des G.S.E.. Mais il nous semble très audacieux, presque utopique, - notre bilan pour le 2^e Plan Quinquennal est fort éloquent - de projeter des effectifs assez élevés à atteindre, compte tenu de nos moyens propres fort limités et que nous tablons beaucoup sur l'aide extérieure. Nous préférons donc nous passer pour cette fois de ces beaux chiffres ronds et prétentieux, et nous dépenser pour atteindre le plus de jeunes possibles; les chiffres seront finalement établis au moment du bilan au terme du III^e Plan Quinquennal.

Objectifs à atteindre :

1. Rentabiliser les activités des G.S.E.

Dans la description de notre situation de départ, nous avons explicité la philosophie des G.S.E., les objectifs, les faibles moyens dont ils disposent, et la litanie de problèmes auxquels ils sont confrontés. Dans le passé, nous insistions beaucoup plus sur le nombre de G.S.E. de façon que l'une des façons d'évaluer le rendement des encadreurs était le nombre des G.S.E. recensés dans leurs Communes respectives. Nous avons donc privilégié la quantité au détriment de la qualité.

Le résultat de cette politique n'a pas entraîné à se montrer, la prolifération de G.S.E. peu viables a été suivie, assez rapidement, de la dissolution de bon nombre d'entre eux, tombant de 1761 en 1976 à 1483 G.S.E. en 1980.

Forts de cette leçon, nous allons rectifier notre tir, en nous efforçant de viser beaucoup plus la qualité que la quantité. C'est ainsi que nous comptons procéder par étapes successives, en renforçant deux ou trois Groupements Socio-Economiques par Commune et par an ;